

COMPTE –RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE FATINES

REUNION du 17 mars 2021 à 20 h 00

Convocation du 15 mars 2021

Etaient présents : Muriel ARTAUD, Nicolas AUGEREAU, Bénédicte CIPRIANI, Nicolas COURNÉE, Anne-Gaël GENDRE, Nicolas GUY, Aurore FERREIRA, Edith LE CORRE, Nathalie MATRAS, Jean-Luc MOTTIER, Chantal RIVIERE, Jérôme ROBOAM, Dominique ROGER, Jean-François VAUDRON.

Absents Excusés : Pascaline JUBERT

Président de séance : Nicolas AUGEREAU, Maire.

Secrétaire de séance : ROGER Dominique

SOMMAIRE :

- 1) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 17 février et du 26 février 2021.**
- 2) Rapport des réunions et activités municipales**
- 3) Vote du compte administratif et du compte de gestion du Budget commune 2020**
- 4) Vote du budget primitif Commune 2021**
- 5) Vote du compte administratif et du compte de gestion du Budget assainissement 2020**
- 6) Affectation du résultat du Budget Commune**
- 7) Ressources Humaines**
 - a. [Délégation de signature état civil agent Mairie](#)
 - b. [Délibération journée de solidarité](#)
- 8) Divers.**
 - a) [Délégation de signature à Monsieur le Maire pour les conventions de droit public.](#)

1) Approbation de compte rendu du Conseil Municipal du 17 février et du 26 février 2021

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 17 février et celui du 26 février 2021.

2) Rapport des réunions et activités municipales

04/03/2021 : Commission de finances SIAEP.
08/03/2021 : Visite de la ZNIEF (zone naturelle protégée parc des sitelles).
11/03/2021 : Conseil d'administration du SIAEP
12/03/2021 : Réunion sur le lotissement les Vinettes
15/03/2021 : Conseil d'école
16/03/2021 : Comité de pilotage PLUI
16/03/2021 : Commission de finances communauté de communes

3) Vote du compte administratif et du Compte de Gestion du budget commune 2020.

Monsieur ROGER Dominique, 1^{er} adjoint présente les résultats du budget 2020, en l'absence du Maire qui a quitté la salle :

- Section de fonctionnement :
 - o Dépenses de fonctionnement : 506 451,06€
 - o Recettes de fonctionnement : 706 033,92€ (dont 51 578,44€ report de fonctionnement 2019).
 - **Excédent de fonctionnement de : 199 582,86€**
- Section d'investissement :
 - o Dépenses d'investissement : 90 090,02€
 - o Recettes d'investissement : 198 375,93€ (dont 115 571,39€ de report d'excédent d'investissement de 2019)
 - **Excédent d'investissement : 108 285,91€**

La clôture du Budget Commune se solde par un **excédent de 307 868,77€**.

Monsieur ROGER Dominique, 1^{er} adjoint fait voter les résultats du Compte Administratif et du Compte de Gestion en l'absence du Maire qui a quitté la salle. Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents le compte administratif et le compte de gestion 2020 du Budget Commune.

4) Vote du Budget Primitif Commune 2021.

Le Maire propose les éléments suivants pour le budget primitif Commune 2021 :

- Section de fonctionnement équilibrée à 654 353,70€
- Section d'investissement équilibrée à 854 418,68 € (avec un emprunt de 271 704,92€ en partie pour financer l'agrandissement de la cantine scolaire et la rénovation énergétique de l'école).

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le Budget Primitif Commune tel que présenté.

5) Vote du compte administratif et du compte de gestion du Budget assainissement 2020.

Monsieur ROGER Dominique, 1^{er} adjoint au Maire présente les résultats de l'exercice 2020 du budget assainissement, en l'absence du Maire qui a quitté la salle :

- Section d'exploitation :
 - Dépenses d'exploitation : 52 898,94€ (dont un déficit reporté de 14 950,40€ de 2019)
 - Recettes d'exploitation : 21 121,22€
 - Déficit de la section d'exploitation – 31 777,62€

- Section d'investissement :
 - Dépenses d'investissement : 209 975,59€ (dont un déficit reporté de 141 793,94€).
 - Recettes d'investissement : 215 298,33€
 - Excédent d'investissement : 5 322,74€

Soit un **déficit du budget assainissement de - 26 454, 88€**

Monsieur ROGER Dominique, fait voter le Compte administratif et le Compte de Gestion du Budget assainissement 2020. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents accepte le compte administratif et le compte de gestion du budget assainissement 2020.

6) Affectation du Résultat du Budget Commune 2020

Le Maire propose d'affecter le résultat de la section de fonctionnement soit 199 582, 86€ de la façon suivante :

- *Au compte 1068 à la section d'investissement, la somme de 100 000€*
- *Au compte 002 à la section de fonctionnement, la somme de 99 582, 86€*

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve l'affectation du résultat tel que proposé.

7) Ressources Humaines

a) délégation de signature pour les actes d'état civil

Le Maire informe le conseil municipal que le contrat à durée déterminée de l'adjoint administratif prend fin le 31 mars 2021, et qu'une nomination stagiaire doit être prononcée à compter du 1^{er} avril 2021.

Une délégation de signature pour les actes d'état civil a été accordée à l'adjoint administratif jusqu'au 31/03/2021, cette délégation de signature doit être renouvelée pour l'intégralité du mandat du conseil municipal.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la délégation de signature pour les actes d'état civils à compter du 1^{er} avril 2021 et ce pendant toute la durée du Mandat municipal.

b) Journée de solidarité

Vu la loi du 30 juin 2004 et notamment son article 6 ;

Vu la loi du 16 avril 2008 ;

Vu la circulaire du 7 mai 2008 ;

Vu l'avis du comité technique en date du 9 mars 2021, validant le projet de délibération sur le rattrapage de la journée de solidarité ;

Le Maire informe le conseil municipal que le comité technique du Centre de Gestion a été saisi sur le projet de délibération de rattrapage de la journée de solidarité. Celui-ci s'est réuni le 9 mars 2021.

Pour rappel il avait été décidé, que les agents de la collectivité effectueraient des heures complémentaires ou des heures supplémentaires non rémunérées sur une période donnée pour rattraper cette journée de solidarité.

Le comité technique a été saisi sur ce point en février 2021, par le biais de l'envoi d'un projet de délibération.

Son avis en date du 9 mars 2021, valide le projet de délibération de la commune sur le rattrapage de la journée de solidarité.

Le rattrapage de cette journée de solidarité se fera au prorata du temps de travail de chacun des agents de la collectivité.

Le système du rattrapage de la journée de solidarité sera reconduit automatiquement de manière tacite tous les ans.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, approuve à l'unanimité le rattrapage de la journée de solidarité par des heures complémentaires et/ou des supplémentaires non rémunérées. Donc par des journées ou des demi-journées en fonction du planning des agents.

8) Divers

a) Délégation de signature à Monsieur le Maire pour les conventions de droit public.

Le Maire informe le conseil municipal que la mairie a reçu une convention d'occupation du domaine public pour la pose de 2 câbles basse tension en souterrain sur une distance de 36 mètres, sur la parcelle cadastrée n°86-section AA.

Cette convention d'occupation du domaine public concerne le lotissement du cimetière en cours de construction.

Pour rappel le Maire ne dispose pas actuellement de délégation de signature pour signer ce type de document.

Il est proposé d'accorder au Maire une délégation de signature pour signer les conventions d'occupations du domaine public, les servitudes d'utilités publiques, les conventions d'utilisations des biens publics communaux et autres documents administratifs s'y référant. A charge pour lui d'avertir le conseil municipal dès qu'une convention a été signée.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la délégation de signature au Maire pour signer les conventions d'occupations du domaine public, les servitudes d'utilités publiques, les conventions d'utilisations des biens publics et les autres documents administratifs s'y référant.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au mercredi 14 avril 2021 à 20h.

La séance est levée à 21h40.